

Définitions écoute n°1

Quatuor : ensemble composé de 4 chanteurs ou 4 instruments

Dissonance : il s'agit de la discordance d'un ensemble de sons joués simultanément

Homophonie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments ou 2 voix interprètent la même mélodie

Homorythmie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments jouent le même rythme

Définitions écoute n°1

Quatuor : ensemble composé de 4 chanteurs ou 4 instruments

Dissonance : il s'agit de la discordance d'un ensemble de sons joués simultanément

Homophonie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments ou 2 voix interprètent la même mélodie

Homorythmie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments jouent le même rythme

Définitions écoute n°1

Quatuor : ensemble composé de 4 chanteurs ou 4 instruments

Dissonance : il s'agit de la discordance d'un ensemble de sons joués simultanément

Homophonie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments ou 2 voix interprètent la même mélodie

Homorythmie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments jouent le même rythme

Définitions écoute n°1

Quatuor : ensemble composé de 4 chanteurs ou 4 instruments

Dissonance : il s'agit de la discordance d'un ensemble de sons joués simultanément

Homophonie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments ou 2 voix interprètent la même mélodie

Homorythmie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments jouent le même rythme

Définitions écoute n°1

Quatuor : ensemble composé de 4 chanteurs ou 4 instruments

Dissonance : il s'agit de la discordance d'un ensemble de sons joués simultanément

Homophonie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments ou 2 voix interprètent la même mélodie

Homorythmie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments jouent le même rythme

Définitions écoute n°1

Quatuor : ensemble composé de 4 chanteurs ou 4 instruments

Dissonance : il s'agit de la discordance d'un ensemble de sons joués simultanément

Homophonie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments ou 2 voix interprètent la même mélodie

Homorythmie : terme employé quand, au minimum, 2 instruments jouent le même rythme